

RÉPONSE DE SCGM À UNE DEMANDE D'INFORMATION

Origine : Demande de renseignements no 1 en date du 10 juillet 2000

Demandeur : Régie de l'énergie

Question 19 :

Référence : SCGM-19, document 11, page 23

Préambule :

« Afin de rencontrer la croissance des ventes de gaz et les charges additionnelles sur le réseau existant dans un scénario de croissance normale de la demande (2,7% par an), le Service de l'ingénierie a estimé à quelques 300 000 \$ par année les immobilisations requises. Ceci exclut les projets majeurs, les extensions de réseau pour les projets spéciaux, ainsi que les travaux reliés à l'extension du territoire de la franchise de SCGM ».

Demande :

19.1 Veuillez justifier ce montant de 300 000 \$ à la lumière des additions à la base de tarification habituellement présentées pour l'entretien et l'amélioration du réseau.

Réponse

19.1 Suite à la croissance des ventes de gaz et des charges additionnelles dans la franchise de SCGM, des améliorations de certains réseaux deviennent nécessaires et requises dans le but de maintenir notre réseau fiable et sécuritaire.

Ces améliorations sont estimées à 300 000\$ et consistent aux aspects suivants :

- Renforcement par bouclage et/ou doublage des conduites;
- Renforcement par l'ajout des postes de détente;
- Remplacement des conduites avec diamètre supérieur;
- Conversion pour une pression supérieure.